

France-Marseille: Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services
OJ S 119/2021 22/06/2021**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

E-mail: Ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr**Internet address(es):**Main address: <https://www.ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505107&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505107&orgAcronyme=t5y>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Métropole

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Balayage et nettoyage des chaussées, trottoirs et dépendances des voiries du territoire du Pays d'Aix

Reference number: 2210168

II.1.2.

Main CPV code

90600000 Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent accord-cadre porte sur l'exécution de prestations de balayage, de nettoyage et de collecte de déchets présents sur les chaussées, trottoirs et dépendances des voiries gérées par le territoire du Pays d'Aix.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 173 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

90600000 Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Territoire du Pays d'Aix.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent accord-cadre porte sur l'exécution de prestations de balayage, de nettoyage et de collecte de déchets présents sur les chaussées, trottoirs et dépendances des voiries gérées par le territoire du Pays d'Aix. les prestations seront réalisées principalement sur:

- le pôle commercial de la Pioline (commune d'Aix-en-Provence);
- la zone d'activité de l'Ensoleillée (commune d'Aix-en-Provence);
- le technopole de l'Arbois, y compris le lotissement du Tourillon (commune d'Aix-en-Provence);
- le pôle d'activité d'Aix-en-Provence (commune d'Aix-en-Provence hors Duranne);
- la zone d'activité du Carreau de la Mine (commune de Meyreuil);
- la zone d'activité de la Burlière — extension (commune de Trets);
- la zone d'activité de Vergeras (commune de Saint-Estève-Janson);
- la zone d'activité Bertoire 2 (commune de Lambesc).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 173 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Il sera reconductible trois fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les déclarations, certificats et attestations prévus aux R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

- une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;
- une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22.3.2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 3.I de l'arrêté du 22.3.2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants:

- liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées

par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
— documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle: déclaration du candidat auprès du préfet du département en cours de validité et récépissé afférent (conformément aux articles R. 541-50 à R. 541-54 du code de l'environnement)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/07/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/07/2021 Local time: 14:00

Place:

Date prévisionnelle, séance non publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2025.

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre n'est pas à tranches. L'accord-

cadre est passé pour un montant minimal annuel de 80 000 EUR HT et un montant maximal annuel de 380 000 EUR HT. Dans l'hypothèse où le titulaire entrant se trouverait soumis à la convention collective des activités du déchet du 11.5.2020, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant telles qu'elles découlent de l'avenant n° 53 du 15.6.2015 à la convention collective précitée. Les délais d'exécution des prestations seront précisés dans les bons de commande et seront conformes aux descriptions du CCTP. Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous-critères pondérés indiqués ci-dessous:

- sous-critère 1: adéquation des moyens humains et matériel affectés à chaque prestation (série 1 et 2) décrite dans le CCTP: 50 %;
- sous-critère 2: pertinence de l'organisation mise en œuvre favorisant le tri, le recyclage et le réemploi des déchets collectés: 50 %.

La recevabilité des candidatures est examinée en application des articles R. 2144-1 et suivants du code de la commande publique. Les candidats doivent disposer:

- de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle;
- de la capacité économique et financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public.

Ces conditions sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur internet à l'adresse suivante:

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au présent règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. Le pli dématérialisé devra contenir les éléments relatifs à la candidature et à l'offre:

- les éléments relatifs à la candidature sont listés à l'article «Pièces de la candidature» du présent règlement de consultation;
- les éléments relatifs à l'offre sont listés à l'article «Pièces de l'offre» du présent règlement de consultation.

La Métropole fait le choix de recourir à un marché réservé pour le ramassage manuel des déchets pour les abords des bâtiments du domaine du Petit Arbois et du lotissement du Tourillon (début de prestations: décembre 2021): ces prestations feront l'objet d'une consultation distincte.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 6

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: Greffes.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable

Postal address: boulevard Paul Peytral
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13282
Country: France
Telephone: +33 484354000
Internet address: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);
- un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;
- un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;
- un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);
- un référé-suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative);
- tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'État, Ass., 4.4.2014, «département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22-24 rue Breteuil
Town: Marseille Cedex 6
Postal code: 13281
Country: France
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/06/2021